



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 19 avril 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement opérationnel du plan Ecophyto 2 avec des moyens renforcés

A l'occasion du Comité d'orientation stratégique (COS) du plan Ecophyto, Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement, a acté l'augmentation des moyens du plan de 40 à 71 millions d'euros par an, ainsi que la montée en puissance du plan en région.

Le Ministre a indiqué que ces 30 millions d'euros complémentaires permettraient d'aider directement les professionnels agricoles, en particulier à investir pour réduire et améliorer leur utilisation de produits phytosanitaires. Ces moyens iront en priorité aux actions engagées collectivement.

Le Ministre a souligné que le plan Ecophyto rénové aux moyens renforcés devait aussi davantage mettre l'accent sur les actions relatives aux effets sur la santé des travailleurs et a indiqué qu'un appel à projets sur la recherche et l'innovation serait prochainement lancé.

Le plan sera suivi par « un panier d'indicateurs ». Ce panier comprendra notamment un indicateur à 4 composantes (recherche-innovation, conseil-développement, diagnostic agro-écologique, évolution de la quantité utilisée) ainsi qu'un indicateur de pression parasitaire, et que l'indicateur historique dit NODU (Nombre de doses unitaires).


Enfin, la mise en place du nouveau dispositif des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques mis en œuvre aura lieu au 1^{er} juillet 2016. Un nouvel indicateur de réduction des produits phytosanitaires, élaboré en concertation avec les professionnels et validé scientifiquement peut désormais servir de base à la valeur des certificats. Il est fondé à la fois sur la diminution du recours aux produits ainsi que sur la promotion d'actions innovantes et faciles à déployer.

Stéphane LE FOLL a déclaré que tous les outils et moyens nécessaires étaient désormais disponibles pour la réussite de ce plan innovant, ambitieux et unique à l'échelle européenne.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr

 @Min_Agriculture